



# TARIFS 2022

## Visites et contacts de convivialité intergénérationnelles à domicile ou en établissement

### Cotisation à l'association Binome 21

Cotisation Binôme 21 pour les particuliers	15 € / an
Cotisation Binôme 21 pour les établissements	60 € / an

### Frais dans le cadre des visites de convivialité à domicile, en établissement ou dans le cadre de contrat de mise à disposition / intermédiation

Participation forfaitaire aux frais de mise en place et de fonctionnement	4 € / heure de présence *
---	---------------------------

Le temps de présentation n'est pas facturé.

\* Toute heure débutée est facturée par tranche d'heure.

Toute heure / visite annulée dans un délai inférieur à 24 h 00 sera facturée à hauteur de 1 heure.

### Contacts à distance (mise en application selon disponibilités)

Participation forfaitaire aux frais de mise en place de 2 appels / semaine	8 € / mois (pas de possibilité de durée inférieure)
Participation forfaitaire aux frais de mise en place de 1 appel et 1 courrier / semaine	8 € / mois (pas de possibilité de durée inférieure)

### Forfait accompagnement à une animation collective ou manifestation

Forfait incluant les frais de déplacement et la participation à l'animation	4 € / animation / accompagnement
---	----------------------------------

Association loi 1901 BINOME21 [contact@binome21.fr](mailto:contact@binome21.fr) Tél. 03 80 46 17 43

n°SIRET 529 534 489 000 32 – IBAN FR76 1027 8025 5300 0209 6640 147

Adresse administrative : 41 rue d'York 21000 DIJON Site [binome21.fr](http://binome21.fr) Pages Facebook et Instagram